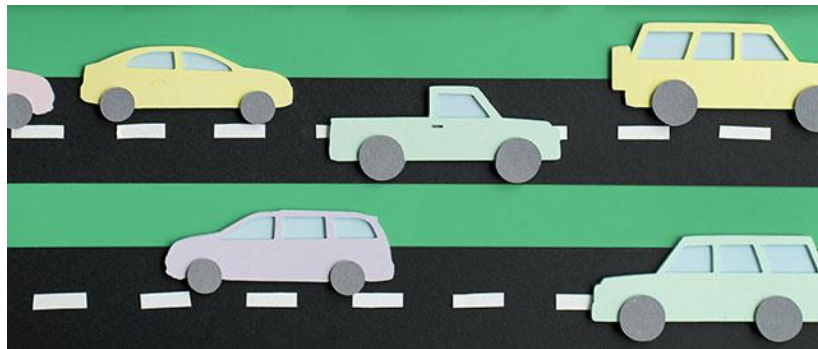


## RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL : DES COMPORTEMENTS DANGEREUX TOUJOURS EN HAUSSE



*MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE || Mobilité et sécurité routière*

***Le risque routier reste la première cause de mortalité au travail. Une étude menée par MMA sur les dix dernières années révèle une augmentation des comportements dangereux au volant. Malgré les efforts de sensibilisation, les entreprises peinent encore à agir efficacement pour prévenir ces risques.***

Les comportements à risque au volant en forte hausse

L'usage du téléphone au volant continue de se généraliser. En 2024, 80 % des actifs indiquent répondre à des appels pendant leurs trajets professionnels, et plus de la moitié reconnaissent lire ou envoyer des messages. En parallèle, 7 actifs sur 10 déclarent dépasser les limitations de vitesse.

La fatigue constitue un autre facteur de risque majeur. Une large majorité des salariés (80 %) déclare conduire en état de fatigue, et 33% affirme avoir déjà somnolé au volant. Ces comportements mettent gravement en danger la sécurité des conducteurs et des autres usagers de la route.

Des efforts de prévention encore trop limités face au risque routier

Malgré l'ampleur du problème, le risque routier professionnel reste méconnu. En 2022, 485 personnes ont perdu la vie sur les routes dans le cadre de trajets professionnels ou domicile-travail, mais seuls 28 % des actifs savent qu'il s'agit de la principale cause d'accidents mortels liés au travail.

Les entreprises, de leur côté, sont souvent peu actives en matière de [prévention](#). Près de la moitié des salariés estiment que leur employeur ne prend aucune mesure pour les sensibiliser aux risques routiers. Moins d'un quart des actifs a participé à une [formation](#) dédiée, soulignant l'urgence de mettre en place des initiatives concrètes pour améliorer la sécurité

#### Une mobilisation attendue des employeurs

Face à ces constats, les salariés expriment des attentes précises. Ils souhaitent des formations spécifiques sur les risques routiers, des campagnes de sensibilisation régulières, ou encore l'instauration de chartes de bonnes pratiques au volant.

Pour encourager cette prise de conscience, [MMA](#) a lancé en mai 2024 la campagne « Quand on est pro, on ne joue pas au volant ». Cette initiative a rappelé aux employeurs l'importance d'agir concrètement pour protéger leurs équipes.

Le risque routier professionnel nécessite une mobilisation forte et immédiate. Employeurs et salariés doivent prendre leurs responsabilités pour adopter des pratiques de conduite plus sûres. En misant sur la formation, la sensibilisation et la prévention, il est possible de réduire les accidents et de protéger des vies. La sécurité au volant doit devenir une priorité partagée.

En savoir plus :

- [Consulter l'enquête MMA.](#)

Source : Préventica - Décembre 2024